



# COLLOQUE

## LES ENJEUX DE LA QUALIFICATION DES MOUVEMENTS CONTESTATAIRES

**Jeudi 28 février – Amphithéâtre Peiresc**

### Programme

**9h45 - allocution d'ouverture.**

#### **Atelier 1 : Contestation, opposition, désobéissance**

10h - Sophie BACLET LOUVET : « Activisme à l'ère numérique, la reconfiguration du droit à la contestation ».

*Doctorante en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS UMR 7319.*

10h15 - Maria GUDZENKO : “On A Legal Status of Russian Extra-Parliamentary Opposition”.

*Doctorante à Aix-Marseille Université, UMR 7318 DICE.*

*10h30 - Questions de l'audience.*

10h40 - Dr. Manuel CERVERA-MARZAL : « Théoriser la résistance extra-légale. Désobéissance, anti-obéissance, alter-obéissance ».

*Post-doctorant à Aix-Marseille Université, UMR 7318 DICE, auteur d'une thèse en science politique sur l'histoire, la théorie et les pratiques de désobéissance civile.*

*10h55 - Questions de l'audience.*

**11h - Pause**





## **Atelier 2 : Enjeux de la qualification et du statut de l'entité contestataire**

11h15 - Sophie MALLIARAKIS & Fanny-Elisabeth ROLLET : « Construire versus contester la qualification du collectif : regards croisés du droit international pénal et du droit interne ».

*Sophie Malliarakis, doctorante en droit privé au Centre de droit pénal et de criminologie de l'Université Paris Nanterre.  
Fanny-Elisabeth Rollet, doctorante en philosophie et en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Nanterre en codirection (philosophie et droit pénal).*

11h45 - Prof. Thierry GARCIA : « La reconnaissance du statut d'État à des entités contestées, approche de droit comparé ».

*Professeur à l'Université Grenoble Alpes, Responsable du Département de droit international au CESICE.*

*12h05 – Questions de l'audience.*

**12h15 - Pause déjeuner**  
**13h30 – Café dans le patio**

## **Atelier 3 – L'insurrection et l'autodétermination**

14h - Gabin Fabrice EYENGA SEKE : « Autodétermination interne des peuples africains : quels “droits”, pour quels “peuples” ? ».

*Doctorant à l'Université de Dschang et titulaire d'un Master 2 recherche en Droit international public et communautaire obtenu à l'Université de Yaoundé II.*

14h15 - Arsène TCHAGNA T. : « Les implications de la qualification du mouvement insurrectionnel ambazonien par l'Etat du Cameroun à l'épreuve de ses réactions normatives, institutionnelles et opérationnelles : regard croisé droit international/droit interne ».

*Docteur en Droit public de l'Université de Yaoundé II.*

*14h30 – Questions de l'audience.*





#### **Atelier 4 - La résistance à l'oppression**

14h40 - Bienvenu Criss-Dess Mbailassem DONGAR : « Réflexions sur l'émergence d'un principe de légitime défense démocratique contre un régime tyrannique dans le droit régional africain ».

*Doctorant en droit international public à l'Université Jean-Moulin Lyon 3 (EDIEC).*

14h55 - Mélanie DUBUY, maître de conférences : « Le droit de résistance à l'oppression face à un régime tyrannique et l'intervention d'États tiers ».

*Maître de conférences à l'Université de Lorraine.*

*15h15 – Questions de l'audience.*

**15h25 – Pause**

#### **Atelier 5 – L'indétermination et le terrorisme**

15h40 - Jean-François MARCHI, maître de conférences : « Indétermination et terrorisme ».

*Maître de conférences à Aix-Marseille Université.*

16h - Yulia MUKHA : « Distinguer un mouvement activiste d'un groupe terroriste. L'exemple de l'activisme environnemental ».

*Doctorante à Aix-Marseille Université, UMR 7318.*

16h15 - Rosalie LE MOING : « L'indétermination des notions comme entrave à la qualification des mouvements contestataires. Etude comparée des notions de terrorisme et de résistance ».

*Doctorante à Université Jean Moulin Lyon 3, (EDIEC).*

*16h30 - Questions de l'audience.*

**16h45 - Propos conclusifs et clôture du colloque.**

